

# L'impératif et le conditionnel présent

« je viendrai » et « je viendrais ». Une lettre d'écart, et deux choses très différentes : dans un cas je viens, dans l'autre je viendrais si je pouvais. Un « s » peut porter tout un mode.

## MOTS CLÉS

**Mode, impératif présent, conditionnel présent, condition**

## LE SECRET

**Un mode ne dit pas QUAND, il dit COMMENT on dit la chose**

## OUTIL

**Démonter la terminaison pour retrouver les deux marques**

## À quoi ça sert ?

Ces deux modes décident du ton d'une phrase. Une recette, une notice, une consigne d'exercice, un panneau : tout est à l'impératif — « mélangez », « appuyez », « souligne le verbe ». Et dès qu'il s'agit de demander quelque chose à quelqu'un, le conditionnel remplace l'impératif pour adoucir : « Donne-moi ce livre » devient « Je voudrais ce livre », « Pourriez-vous m'aider ? ». Savoir passer de l'un à l'autre, c'est savoir choisir entre exiger et demander.

## Un peu d'histoire

Le conditionnel est le petit frère du futur, et ils sont nés de la même façon. En latin populaire, « je chanterai » se disait « cantare habeo » — « j'ai à chanter ». Et « je chanterais » se disait « cantare habebam » — « j'AVAIS à chanter ». Le même verbe avoir, une fois au présent, une fois à l'imparfait. Voilà pourquoi le conditionnel porte le « r » du futur et se termine comme un imparfait : ce n'est pas une bizarrerie, c'est sa naissance.

## Définition : l'impératif et le conditionnel présent

Un mode dit la façon dont on présente l'action.

L'indicatif la donne pour vraie ; l'impératif présent la demande — c'est un ordre ou un conseil, il n'a que trois personnes et jamais de pronom sujet ; le conditionnel présent la donne comme possible, sous condition. Le conditionnel se fabrique en collant deux morceaux déjà connus : le radical du



« je viendrais ». Le premier wagon, « viendr », est le radical du FUTUR : c'est celui de « je viendrai ». Le deuxième, « -ai- », est la marque de l'IMPARFAIT. Le troisième, « -s », dit la personne. Le conditionnel n'invente rien : il emprunte le devant du futur et l'arrière de l'imparfait.

futur, avec son « r », et les terminaisons de l'imparfait.

## Propriétés : l'impératif et le conditionnel présent

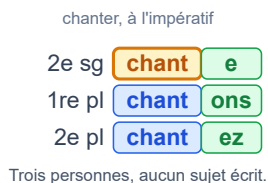
### L'impératif donne un ordre

« Ferme la porte. » On ne raconte pas, on demande — et le sujet ne s'écrit pas.



### Il n'a que trois personnes

La 2e du singulier, la 1re et la 2e du pluriel. Pas de « je », pas de « il », pas de « ils ».



### Les verbes en -er ne prennent pas de « s »

« Range ! », « Mange ! », « Va ! » — sauf devant « en » ou « y » : « Manges-en ! ».



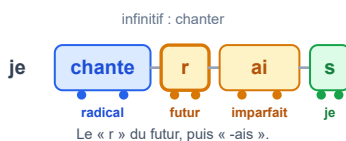
### Le conditionnel dit ce qui SERAIT

« Si j'avais le temps... » : la condition d'abord, le conditionnel ensuite.



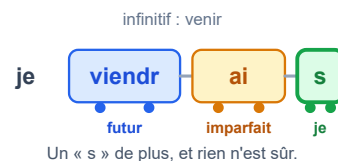
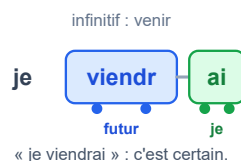
### Le « r » du futur, la fin de l'imparfait

C'est la marque du conditionnel : deux morceaux empruntés, collés l'un derrière l'autre.



### Un « s » sépare les deux

« je viendrai » aura lieu ; « je viendrais » aurait lieu. Rien d'autre ne change.

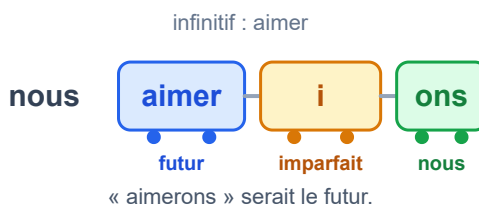
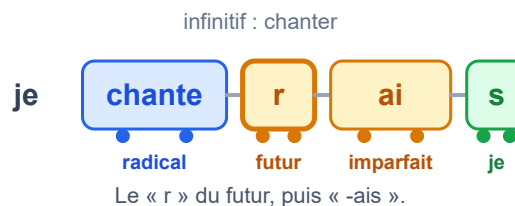


## La formule

## LA FABRICATION DU CONDITIONNEL PRÉSENT.

### radical du futur + terminaisons de l'imparfait

Je pars du futur : « je chanterai », donc le radical est « chanter- », avec son « r ». Je remplace la fin par celle de l'imparfait : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient. J'obtiens « je chanterais ». Et le test qui tranche à coup sûr : mets « nous ». « nous chanterons » ? c'était le futur. « nous chanterions » ? c'était le conditionnel.



## Méthode : l'impératif et le conditionnel présent

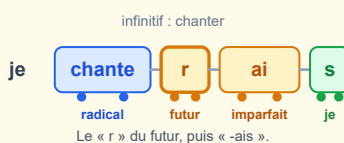
### 1. Je regarde s'il y a un sujet

Pas de pronom devant le verbe, et une demande : c'est l'impératif.



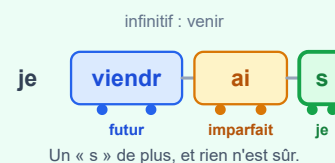
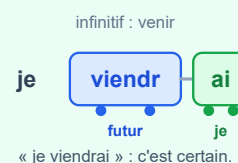
### 2. Je cherche le « r » du futur

Un « r » avant la terminaison : je suis au futur ou au conditionnel, pas ailleurs.



### 3. Je remplace par « nous »

« nous viendrons » ? c'était le futur.  
« nous viendrions » ? c'était le conditionnel.



## Selon ce que l'on cherche

### Donner un ordre

« Range ton cartable ! », « Fais tes devoirs. » — impératif, sans pronom sujet.

### Donner un conseil

« Soyez prudents ! » : le même mode, mais on protège au lieu d'exiger.

### Poser une condition

« Si j'avais le temps, je viendrais. » — l'imparfait pose, le conditionnel conclut.

infinitif : faire



infinitif : être



infinitif : venir



## Exemples corrigés

### Reconnaître un impératif

« Ferme la porte. »

À quel mode est ce verbe, et à quoi le voit-on ?

infinitif : ranger



Pas de sujet, et pas de « s ».

À l'impératif présent. Deux indices, et ils vont ensemble : le verbe demande quelque chose, et il n'y a pas de sujet écrit. « Tu fermes la porte » serait un présent de l'indicatif, qui raconte ; « Ferme la porte » est un ordre.

### L'impératif des verbes en -er

« \_\_\_ ton cartable ! » (ranger, 2e personne du singulier)

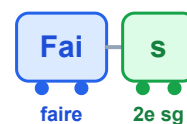
Écrit-on « Range » ou « Ranges » ?

infinitif : ranger



Pas de sujet, et pas de « s ».

infinitif : faire



fais, faisons, faites.

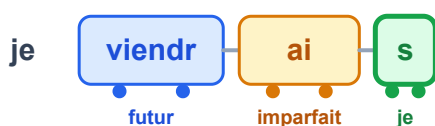
« Range », sans « s ». À l'impératif, les verbes du premier groupe perdent le « s » de la 2e personne du singulier — alors qu'au présent on écrit « tu ranges ». Le « s » ne revient que devant « en » ou « y » : « Manges-en ! ». Les autres verbes, eux, le gardent : « Fais tes devoirs. »

### Le conditionnel après une condition

« Si j'avais le temps, je \_\_\_ avec toi. » (venir)

Quelle forme faut-il ?

infinitif : venir



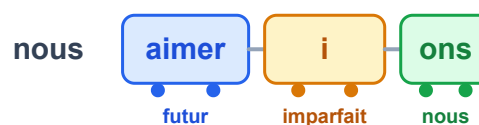
Un « s » de plus, et rien n'est sûr.

### La marque du conditionnel

« Nous \_\_\_ partir plus tôt. » (aimer)

Entre « aimerons », « aimions » et « aimerions », laquelle est au conditionnel ?

infinitif : aimer



« aimerons » serait le futur.

« viendrais ». La première partie de la phrase pose une condition à l'imparfait — « si j'avais » —, donc la seconde se met au conditionnel présent. « je viendrai », au futur, dirait que je viens pour de bon : or rien n'est certain ici, tout dépend du temps que j'aurai.

aimer, au conditionnel

|      |       |       |
|------|-------|-------|
| j'   | aimer | ais   |
| tu   | aimer | ais   |
| il   | aimer | ait   |
| nous | aimer | ions  |
| vous | aimer | iez   |
| ils  | aimer | aient |

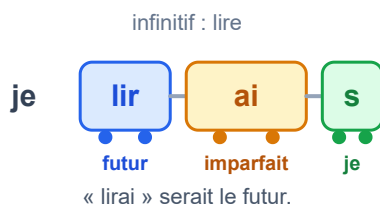
Le « r » reste, la fin change.

« aimerions ». « aimerons » n'a que le « r » du futur ; « aimions » n'a que la fin de l'imparfait ; « aimerions » a les deux, et c'est exactement cela, le conditionnel. Le mot est plus long parce qu'il porte deux marques au lieu d'une.

## Le défi

« Si j'avais le temps, je \_\_\_\_ ce livre. » (lire)

À quel mode faut-il conjuguer, et pourquoi ?



« je lirais », au conditionnel présent. Le « si » suivi d'un imparfait annonce une condition, et la conséquence se met au conditionnel. On le fabrique avec le radical du futur, « lir- », et la terminaison d'imparfait « -ais ». « lirai » serait le futur, « lisais » l'imparfait : aucun des deux ne dit une condition.

## Pièges à éviter

Écrire « Range ta chambre ! » : à l'impératif, les verbes en -er ne prennent pas de « s » à la 2e personne du singulier. On écrit « Range », « Mange », « Va ». Le « s » ne revient que devant « en » ou « y » : « Manges-en ! ».

Mettre un pronom sujet devant un impératif : « Tu viens ! » est un présent de l'indicatif, pas un ordre. « Viens ! » est l'impératif — c'est justement l'absence de sujet qui le signale.

Confondre « je viendrai » et « je viendrais » : un « s » sépare ce qui aura lieu de ce qui aurait lieu. Le test : remplace par « nous » — « nous viendrons » (futur) ou « nous viendrions » (conditionnel).

Chercher six personnes à l'impératif : il n'en a que trois — la 2e du singulier, la 1re et la 2e du pluriel. On ne donne un ordre ni à soi seul, ni à quelqu'un d'absent.

## À retenir

L'impératif présent donne un ordre ou un conseil : il n'a que trois personnes et ne s'écrit jamais avec un pronom sujet.

Le conditionnel présent dit ce qui se passerait sous condition : radical du futur + terminaisons de l'imparfait.

« je viendrai » est au futur, « je viendrais » au conditionnel : un seul « s » les sépare.

## Exercices corrigés : l'impératif et le conditionnel présent

1. « Ferme la porte. » Ce verbe est à quel mode ?

Correction :

À l'impératif présent. Il donne un ordre et se conjugue sans sujet exprimé — c'est ce qui le distingue du présent de l'indicatif.

2. « \_\_\_ prudents ! » (être, impératif, 2e personne du pluriel)

Correction :

« Soyez ». Le verbe être a un impératif à lui : sois, soyons, soyez. Ni « Soyer », qui n'existe pas, ni « Êtes », qui est l'indicatif.

3. Combien de personnes l'impératif présent a-t-il ?

Correction :

Trois : la 2e du singulier, la 1re et la 2e du pluriel. Rien d'autre — on ne donne un ordre ni à soi seul, ni à quelqu'un qui n'est pas là.

4. Comment reconnaître le conditionnel présent à sa terminaison ?

Correction :

Il joint le « r » du futur aux terminaisons de l'imparfait : je chante-R-ais. Le « r », puis « -ais ». Deux marques, et non une seule.

**5. Quelle différence entre « je viendrai » et « je viendrais » ?**

**Correction :**

« viendrai » est au futur — je viens, c'est prévu. « viendrais » est au conditionnel — je viendrais si quelque chose le permettait. Un « s » sépare ce qui aura lieu de ce qui aurait lieu.